

La startup Collective facilite la coopération entre indépendants

Le startup studio eFounders, à l'origine d'entreprises à succès telles que Front, Aircall ou Spendesk, lance Collective. Cette startup a créé un service visant à faciliter la coopération entre travailleur·euse·s indépendant·e·s, sur les volets opérationnel et commercial.

Temps de lecture : minute

10 février 2021

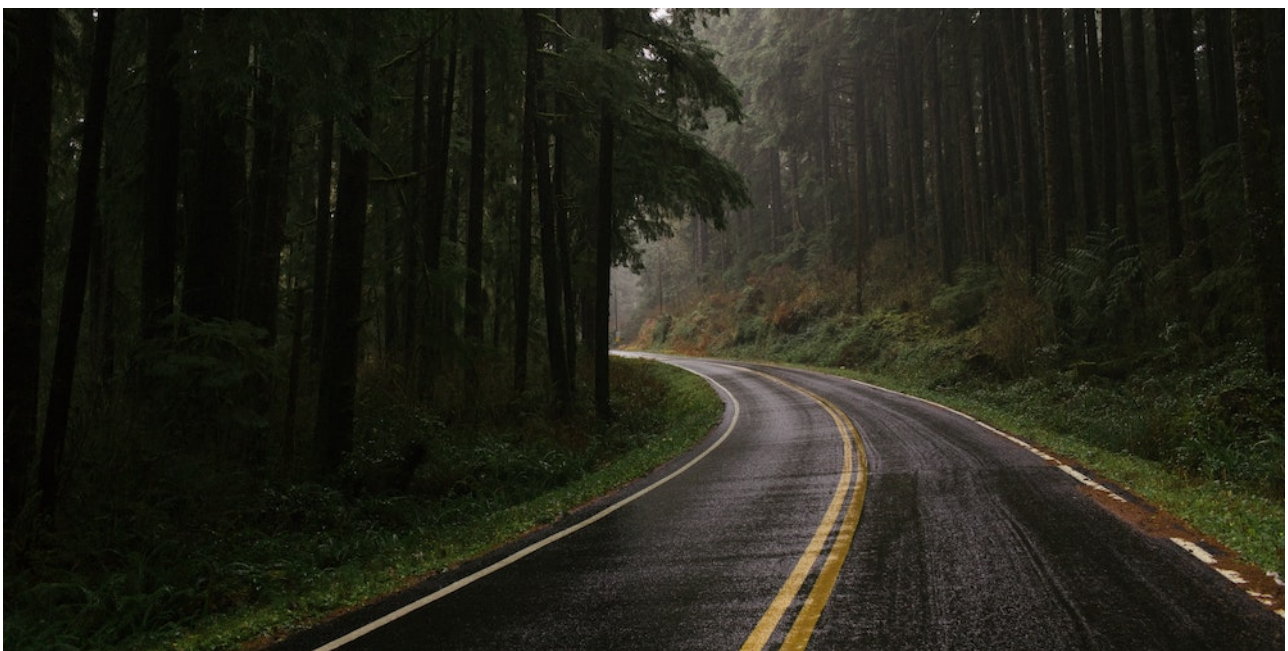
Alors que le freelancing progresse, nombre de travailleur·euse·s indépendant·e·s unissent leurs forces. De multiples collectifs visant à mettre des compétences complémentaires en commun voient le jour, permettant de vendre des services plus fournis aux entreprises qui font appel à eux. Une tendance nouvelle que le startup studio parisien eFounders a voulu accompagner dans le cadre de sa dernière promotion, articulée autour du futur du travail. La jeune pousse Collective a vu le jour en septembre 2020. Elle est le fruit d'une réflexion entre eFounders et le fondateur de cette dernière, Jean de Rauglaudre, qui a constaté que les "groupements de 5 à 10 freelances deviennent plus courants depuis 2017 ou 2018".

20 % des indépendants coopèrent déjà

Précédemment conseiller en stratégie pour le cabinet américain McKinsey, l'entrepreneur s'est rapproché d'eFounders pour se renseigner lorsque ce dernier planchait sur son nouveau batch. Le projet ayant émergé, il a été rejoint par Vianney de Drouas au poste de directeur des opérations. "D'ici à 2025, une personne sur deux en âge de travailler

tirera une partie au moins de ses revenus du freelancing" , affirme ainsi Jean de Rauglaudre, qui rapporte que "le travail indépendant a explosé de 150 % au cours des 10 dernières années". Selon un sondage réalisé par la startup auprès de quelque 200 indépendant·e·s, 20 % d'entre eux travaillent déjà "sous une forme collective plus ou moins consciente et des statuts très différents" - ce qui représenterait proportionnellement 200 000 professionnel·le·s à l'échelle nationale.

Dans les faits, ce seraient *"près de 1 000 collectifs"* d'indépendant·e·s qui se créent chaque mois à l'image de HappyDev - qui, comme son nom l'indique, regroupe des développeurs. Devis, factures, paiements... Pour les accompagner, Collective commercialise un service permettant de centraliser en un même endroit l'ensemble des formalités administratives que les membres mettent en commun. La jeune pousse édite, par ailleurs, une place de marché à destination des entreprises clientes des collectifs. Ces dernières peuvent briefer leurs projets à des professionnel·le·s tiers, qui retiennent ceux qui leur conviennent. *"Les besoins externalisés ont explosé avec la crise, qui exige de la résilience. La demande progresse de 10 % par an" , argumente Jean de Rauglaudre, qui affirme que "80 % des entreprises externalisent déjà une fonction au moins". De quoi conforter les freelances.*



À lire aussi

Le fonds de solidarité pourrait marquer un virage dans la protection des indépendants

Un marché virtuel... et donc mondial

En quatre mois d'activité, Collective a contribué à former 18 collectifs (soit 150 professionnel·le·s) dans des domaines divers et variés - avocats, design, coachs, data scientists, etc. La startup accompagnée par eFounders dit mener *"200 discussions commerciales avec des entreprises intéressées par les services"* de ces derniers et avoir émis *"une quinzaine de devis"*. Si elle entend d'abord cibler le marché français, estimé à 57 milliards d'euros, elle avance déjà ses pions sur d'autres. Des *"premiers contacts"* ont été pris en Allemagne, en Belgique, au Royaume-Uni et aux États-Unis. *"Nous sommes positionnés sur un marché virtuel et nous pouvons opérer à peu près partout à travers le monde"*, relève Jean de Rauglaudre, qui ambitionne de devenir une entreprise de service d'envergure mondiale.

Le phénomène relatif à l'augmentation du nombre de travailleur·euse·s indépendant·e·s va inéluctablement se poursuivre, alors que le chômage devrait augmenter ces prochains mois. Un constat que tire déjà le dirigeant de Collective, d'après qui *"90 % des retours des freelances sondés"* à la création de la startup sont *"positifs quant à leur intention d'évoluer dans un collectif à l'avenir"*. Du moins, à condition qu'une plateforme numérique facilite les aspects opérationnels de la collaboration et apporte des opportunités. *"Quelque part, les indépendants affichent la volonté de recréer l'entreprise... sans l'aspect salarial"*, juge Jean de Rauglaudre, pointant les *"défis légaux et philosophiques"* que soulève cette nouvelle forme d'organisation. C'est l'enjeu pour la jeune pousse qui entend capitaliser sur l'expérience de

verticales "*en avance*" pour établir son modèle. Collective peut compter sur le soutien d'eFounders, qui l'aidera à effectuer ses 3 premiers recrutements dans les prochaines semaines... avant une levée de fonds, prévue d'ici au début 2022.



À lire aussi

Indeez aspire à mettre les indépendants à l'abri financièrement

Article écrit par Arthur Le Denn